

LA BANQUE NATIONALE

Cinquante-Huitième Rapport Annuel—1918

Mercredi, le 12 juin 1918, à 3 heures p.m., la cinquante-huitième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Étalents présents:

MM. Rodolphe Audette, J.-B. Laliberté, Victor Châteauvert, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Nap. Drouin, Nap. Lavoie, Révérend Chanoine J.-C. Arsenault, Tancrede-J. Paquet, M.M. Lieutenant-colonel Chas.-A. Chauveau, Alph.-A. Dechêne, J.-F. Dumontier, N.-Arthur Drolet, Pierre Drapeau, A.-S. Garneau, Charles Grenier, N.P., Elzéar Labrecque, M.D., M.-A. Labrecque, S.-Jules LaRue, N.P., J.-C. Lévesque, James McCone, Charles Noreau, F.-X. Rainville, Alf.-A. Roy, Zotique Turgeon, Geo.-V. Tessier, Cyrille Tessier, N.P., L.-P. Thibault, etc., etc.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs: MM. N.-Arthur Drolet, Charles Grenier, N.P., Charles Noreau.

Le président donna alors lecture du rapport suivant:

RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Messieurs les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des Directeurs sur le résultat des opérations de la banque pour l'année terminée le 30 avril 1918, par l'état des Profits et Pertes, accompagné de l'état de l'Actif et du Passif:

La Balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 avril 1917	\$ 59,965.83
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses	435,283.20
Formant la somme de	<u>\$495,249.03</u>
Qui a été appropriée comme suit:	
à Dividendes trimestriels, au taux de 9% par année (soit 2¼% payable les 1er août, 2 novembre, 1er février et 1er mai)	\$180,000.00
à Fonds de Réserve	100,000.00
à Dépréciation sur valeurs et contingents	100,000.00
à Amortissement sur édifices	35,000.00
à Amortissement sur ameublements	10,000.00
à Fonds de Pension	15,000.00
à Taxe de Guerre sur Circulation	20,000.00
	<u>460,000.00</u>
Laissant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de	\$ 85,249.03

L'année écoulée a été pour la banque une année exceptionnelle sous le rapport des profits, de même que sous le rapport de l'augmentation générale de ses affaires. Nous n'avons pas l'intention de faire de longues comparaisons sur les items du bilan; nous désirons seulement faire ressortir les items principaux.

Nous avions, l'an dernier, des billets de la banque en circulation pour \$3,591,956.00. Cette année, ce montant est de \$4,260,980.00, une augmentation de \$669,024.00, ce qui explique le montant de \$1,700,000.00 que nous avons en dépôt aux réserves centrales d'or.

Cet item de la circulation, que nous restreignons le plus possible, démontre cependant la grande capacité que la banque a pour la circulation de ses billets, par suite du nombre de ses succursales et le montant de ses affaires si divisées. Cette facilité de circulation nécessitera et justifiera certainement avant longtemps, une augmentation de capital.

Nos dépôts, l'an dernier de \$27,618,301.28, sont, cette année, de \$27,213,155.91. Cet item mérite explication, car, malgré cette diminution apparente de \$405,145.37, il y a réellement une augmentation. L'an dernier, inclus dans cet item était le montant de \$1,292,190.09, dû au Gouvernement canadien. Cette année, nous avons fait un item séparé de ce qui est dû au Gouvernement, de sorte que l'augmentation sur les dépôts réguliers est de \$887,044.72. L'item des dépôts mentionnés comme étant reçus ailleurs qu'au Canada, représente ceux de notre succursale de Paris. Ils sont, cette année, de \$1,211,921.61; ils étaient, l'an dernier, de \$1,238,112.96, soit une diminution de \$26,191.35.

Notre branche de Paris, malgré la guerre, montrait en dépôts jusqu'en février dernier, une augmentation assez élevée, mais l'offensive allemande de mars a causé des retraits consi-

dérables, retraits qui se répètent actuellement par suite de la deuxième offensive. Nous sommes encouragés par la confiance de nos déposants parisiens; non seulement par leur confiance à la banque, qui, quoiqu'il arrive à Paris, les rembourserait, mais par la confiance au succès final de la guerre, car, si ce n'était de cela, les dépôts auraient été retirés sur une plus grande échelle.

Cette augmentation générale de \$887,044.72 dans les dépôts ne semble pas considérable au premier abord, mais elle l'est, si vous tenez compte de l'Emprunt de la Victoire et de la vente des débetures, en général, qui se font à même les dépôts des banques. La vente des débetures municipales, industrielles et autres est pratiquement un genre d'affaires nouveau pour la Province de Québec, de même que les emprunts faits par le gouvernement, et nous devons nous attendre à ce que nos dépôts s'en ressentent, sinon dans une diminution sérieuse, au moins dans l'augmentation qui sera de beaucoup moins considérable que celle sur laquelle nous aurions dû compter sans cela.

Si cette année, nous avons pu obtenir une augmentation dans nos dépôts, en dépit des placements de nos déposants, c'est grâce à l'abondance qui règne dans nos campagnes, où les produits ont atteint des prix considérables, rendant l'agriculture (laquelle a droit de l'être) la plus prospère de nos industries.

Nos prêts ont aussi augmenté considérablement. Nous avons contribué, dans la même proportion que les autres banques, aux prêts faits au gouvernement canadien, sans cependant restreindre aucunement nos avances au commerce ou à l'industrie et surtout à l'agriculture, que nous encourageons de toutes nos forces, en donnant à nos gérants instruction de favoriser nos cultivateurs le plus possible, pour leur permettre l'amélioration de leurs terres, celle de leurs troupeaux et autres besoins, de nature à contribuer à une plus grande production. Cette question de l'agriculture en est une importante pour La Banque Nationale; c'est celle pour laquelle nous faisons les plus grands efforts, sachant qu'en faisant l'affaire de l'institution, nous contribuons au développement de notre Province. Nous sommes la Banque qui, au pays, a le plus de succursales dans les campagnes de la Province de Québec. Nous voulons nous identifier, si possible, avec l'industrie agricole, sans pour cela négliger le commerce et l'industrie.

Nous croyons, d'une manière générale, à la nécessité d'une grande prudence. Nous traversons une époque difficile et si, depuis le commencement de la guerre, la banque a passé par une ère, disons-le, de prospérité, ce qui semble injuste, quand l'on voit la misère et la mort régner en maîtresses dans les pays européens, nous devons nous préparer, nous aussi, à avoir notre heure difficile. Cette préparation, nous l'aurons par la prudence et l'économie. La prudence doit nous enseigner à restreindre nos avances au public, à les diviser de manière à ce que nous n'encourageons que les compagnies et les industries d'utilités premières, en ne donnant que le moins possible au luxe, aux modes, aux fantaisies et aux amusements. Cette politique, nos commerçants et nos industriels doivent la suivre; c'est une politique de restrictions dans les achats, dans la manufacture, où il faut écarter les objets de luxe et, par suite, opérer une diminution dans les fonds de commerce, pour ne pas être pris à l'improviste quand viendra le marasme des affaires, et nous l'aurons certainement. Nous ne vous disons rien de nouveau: ce sont les avis donnés par les économistes, par les gouvernements et par l'Association des Banques.

Cette année, l'ouverture des succursales a été limitée à une ouverte à Mont-Laurier et une fermée à Laprairie. Sept sous-agences ont été ouvertes et quatre fermées. Ces ouvertures (ou les démarches pour les ouvertures) se sont faites avant l'entente intervenue entre les banques de n'en plus ouvrir durant la guerre.

Suivant notre promesse de l'an dernier, un dividende de 9% a été payé. La réserve est augmentée de \$100,000; un montant de \$500,000 a été approprié pour les dépréciations sur les valeurs que nous avons et comme garantie additionnelle de notre actif. Nous avons considéré qu'il était nécessaire d'amortir notre ameublement de \$10,000.00, et nos propriétés de \$35,000. Nous croyons que, de temps à autre, une appropriation de cette nature est nécessaire pour que ces items de notre bilan soient évalués à leur valeur minimum. Les montants au Fonds de Pension et à la taxe de guerre sont ceux, habituels.

L'inspection de la Banque, dans toutes ses succursales et sous-agences, s'est faite avec soin. Notre personnel, bien que